

Éducation prioritaire en sursis, simple ou durable ?

Le réseau d'éducation prioritaire renforcé des Provinces, à Cherbourg-en-Cotentin, est menacé de suppressions de moyens. Cela concerne un millier d'enfants.

Mobilisation

Jeudi 12 juin, des syndicats de l'Éducation nationale (FSU, Sud, Unsa) déposaient un préavis de grève pour hier, concernant le réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +) des Provinces, à Cherbourg-en-Cotentin.

Sans nouvelle du Directeur académique des services de l'Éducation nationale ni proposition de conciliation de sa part, la mobilisation a donc eu lieu devant le collège des Provinces, tête de pont du réseau.

Raisons de la colère ? « **Les attaques portées contre ce réseau qui permet à des enfants en difficulté d'avoir la meilleure éducation possible et un avenir** », pointe Emmanuel Demy, porte-parole des enseignants. Lequel relève, concernant le collège, qu'il est noté « **à + 7 de valeur ajoutée, ce qui reconnaît la montée en compétences des élèves** ». Dédoublage des classes, projets pédagogiques, suivi individualisé des enfants : des suppressions de postes d'assistants d'éducation ne permettraient plus d'assurer la mission.

« **C'est une injustice, la double peine pour ces enfants déjà défavorisés**, enrage Dominique Hébert, maire adjoint en charge notamment de l'éducation et de la réussite éducative. **Je suis scandalisé par ces baisses de moyens dans ce réseau REP+ destiné à gommer les inégalités sociales.** »

L'académie dément, mais...

L'académie de Normandie n'a pas tardé à réagir à ce mouvement, *via* un communiqué intitulé *Répartition des moyens dans l'éducation prioritaire: une démarche progressive, équitable et concertée*, expliquant : « **Nous réaffirmons notre engagement à travailler en concertation avec les équipes pédagogiques et les représentants syndicaux. Il est regrettable que des an-**

avec les équipes pédagogiques et les représentants syndicaux. Il est regrettable que des appels à la grève soient lancés sur la base d'informations inexactes, alors qu'aucune annonce officielle n'a été faite. Aucune modification de la dotation en (assistants d'éducation) AED n'est prévue pour la rentrée prochaine dans le REP+ des Provinces. »

Ignorerait-elle ce que fait son antenne de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) de la Manche? Selon nos informations, le service gestion des moyens de cette dernière a, en effet, transmis en mai, un courrier dont les personnels concernés ont eu connaissance. Il dresse un état des lieux pour le 1^{er} degré, avec une dotation annoncée à la baisse concernant les assistants d'éducation: moins un équivalent temps plein à la rentrée 2025, idem en 2026 et -0,7 en 2027, ce qui affecte cinq personnes.

« Quand tout un réseau se met en grève, il ne le fait pas sur la base de suspicions ou de rumeurs », valide Martine Quesnel pour la FSU.

Il reste probable que la nouvelle rectrice d'académie, Valérie Cabuil, arrivée de Lille (Nord) fin mars, et que le récent drame de Nogent (Haute-Marne) où une jeune assistante d'éducation a été poignardée à mort par un élève, ne sont pas totalement étrangers à la volte-face.

Le REP + en détail

Quatre écoles. Deux maternelles (Les Tournesols, 126 élèves; Les Coquelicots, 115 élèves) et deux élémentaires (Hameau Baquesne, 183 élèves; Hameau Noblet, 158 élèves). Un collège (Les Provinces, 350 élèves).

Cinq établissements scolaires composent le réseau d'éducation prioritaire renforcé des Provinces, réunis autour d'un projet pédagogique réfléchi et construit en commun.

Ils totalisent près de 1 000 élèves - soit un sixième de ce que le quartier abrite d'habitants. Ce réseau est unique dans le département, c'est dire si ce quartier connaît de profondes difficultés sociales. Il bénéficie d'ailleurs du Contrat de ville, la part de population y disposant d'un revenu inférieur à 11 250 € par an.

Olivier CLERC.

